



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Budget Primitif 2024
Budget Annexe Office de Tourisme Intercommunal

EXPOSE

Le Budget Primitif 2024 prévoit d'intégrer les résultats cumulés de l'année 2023.

Ces résultats par section sont les suivants :

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	225 402,36
Dépenses de fonctionnement	222 560,00
Résultat de l'exercice	2 842,36
Report antérieur	27 346,44
Cumul	30 188,80

Investissement

Recettes d'investissement	12 183,47
Dépenses d'investissement	16 053,63
Résultat de l'exercice	-3 870,16
Report antérieur	40 947,67
Cumul - report sur 2024	37 077,51

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-10 083,20
Solde des restes à réaliser	-10 083,20

Besoin/excédent de financement -26 994,31

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	30 188,80

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de reprendre au Budget Primitif 2024, l'intégralité des résultats indiqués ci-dessus qui ont fait par ailleurs l'objet d'une validation par Mme la responsable du SGC de Nort sur Erdre.

Conformément à l'instruction M57, ce budget est voté par nature au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il est complété, pour information, par une présentation croisée par fonction.

Par ailleurs, le référentiel M57 offre la possibilité à l'assemblée délibérante de déléguer à l'exécutif la possibilité de réaliser des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Il vous est proposé de fixer cette possibilité au maximum à 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Le budget 2024 se présente en équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement :	256 188,80 €
- Section d'investissement :	67 506,31 €

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 6 février 2024.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre le Budget Primitif 2024 du budget annexe Office de Tourisme Intercommunal de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 février 2024

Le secrétaire de séance



Matthieu HAMARD

Le Président



Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-6-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024

Conseil Communautaire du 15



Le Président,

Alain HUNAUULT

IV - ANNEXES	V
ARRÊTE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 51
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de la convocation : le 8 février 2024

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 15 février 2024

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 15 février 2024

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD			
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT			
	Mme Catherine CIRON			
	M. Georges-Henri NOMARI			
	Mme Jacqueline BOMBRAY			
	M. Rudy BOISSEAU			
	Mme Claudie SONNET			
	M. Elias AMIOUNI			
	Mme Christine BOURDEL			
	M. Jean-Luc MARSOLLIER			
	Mme Simone GITEAU			
	M. Bernard GAUDIN	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO			
DERVAL	M. Dominique DAVID			
	Mme Jacqueline LEBLAY			
	M. Michel HORHANT			
	Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			
	Mme Lucie PAUL	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC			
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD			
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD			
	M. Sylvain HAMON			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN			
	M. Sylvain DESCARPENTRIES			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	M. Yves FROMENTIN	
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	M. Hervé DE TROGOFF	
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		
	M. Jean-Yves GICQUEL	Mme Marie-Pierre GUERIN	
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		
	Mme Isabelle MICHAUX		
	Mme Catherine LE HÉCHO	M. François-Xavier LE HÉCHO	
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		
	Mme Marie-Paule SECHET		
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		
	Mme Marie-Anne LAILLET		
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		
	Mme Martine CHEVALIER	M. Bruno DEBRAY	
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	Mme Nathalie PIGRÉE	
	Mme Nathalie PIGRÉE		
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	M. Alain LE TOLGUENEC	
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-6-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024



Le Président,

Alain HUNAUT

OTI RAR 2023

Critères de recherche

Budget
Collectivité
Exercice
Filtre

AF - CCCD - OFFICE DE TOURISME INTERCOM
3 - COMMUNAUTE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL
2023
[Report] = "Out"

OTI RAR 2023

OTI RAR 2023

Code / Libellé	Groupes Sais (Code / Libellé)	Groupes Chapire Nat. (Code / Libellé)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Chiffre)	N° ligne	Mt reporté H+1
D - Dépense							
AR-Préfecture							
2051			CAMANI FILMS	EOT2300056	FILM SUR 7 SITES TOURISTIQUES	3	-10 083,20 €
2051			RAYNAUD	EOT2300056	DECLINAISON 3 PERSONNAGES JEUX FAMILLES	1	10 083,20 €
2051			ZOAN	EOT2300263	MISE A JOUR GUIDE TOURISTIQUE 2024	1	9 448,40 €
2051			RAYNAUD	EOT2300254	COLLECTION 8 DEPLIANTS COEUR A COEUR	1	2 340,00 €
2051			COLIBRI	EOT2300262	CREATION CHASSE AU TRESOR SUR MESURE	1	180,00 €
2051			RAYNAUD	EOT2300265	AFFICHE STYLISEE	1	2 078,40 €
2051			FEOC H	EOT2300267	DELIANT ET PLAN VILLE	1	1 080,00 €
20 - Immobilisations incorporelles							
21 - Immobilisations corporelles							
2186			PLUVEROKER	EOT2400235	STAND PARAPLUIE POUR EVT RANDO 2024	1	3 050,00 €
TOTAL DES MONTANTS							634,80 €
							-10 083,20 €

20/12/2023 15:12

1 / 1



Le Président,
Alain HUNAU
Alain HUNAU